

## MESSAGE IMPORTANT ET RÉGLEMENTS

### PARADE DU FESTIVAL DE LA GALETTE DE SARRASIN INC.

#### CONSIGNES ET RÉGLEMENTS

Le défilé à cachet folklorique du Festival de la Galette de Sarrasin Inc. est le rendez-vous annuel de plus de 100 000 spectateurs. Afin que l'événement se déroule dans l'ordre et avec un maximum de sécurité nous demandons à tous les participants de respecter les directives suivantes :

- 1- **RESPECTER LES DIRECTIVES DES BÉNÉVOLES TRAVAILLANT SUR LE SERVICE DE L'ORDRE ET DE LA SÉCURITÉ. AUCUNE CONDUITE QUI POURRAIT ÊTRE DANGEREUSE POUR LES SPECTATEURS NE SERA TOLÉRÉ (AUCUN CRISSEMENT DES PNEUS, AUCUNE ACCÉLÉRATION) SOUS PEINE D'EXPULSION PAR LES AUTORITÉS, VOUS NE POURREZ PLUS PARTICIPER À NOTRE PARADE ET UNE AMENDE RISQUE D'ÊTRE ÉMISE.**
- 2- Lors de la parade, respecter l'ordre établi, éviter les ralentissements ou les arrêts non prévus.  
**N.B.** Si vous ralentissez la parade pour causes d'ennuis ou bris quelconques, veuillez laisser passer les participants qui vous suivent.
- 3- Pour votre sécurité et celle du public il est fortement suggéré de placer deux (2) escortes de **chaque côté** du char selon le degré de risques encourus. Vous devez obligatoirement nous préciser lors de votre réponse par courrier si vous aurez de la musique sur votre char et quel genre de musique.
- 4- **TRÈS IMPORTANT - TRÈS IMPORTANT - TRÈS IMPORTANT**  
**Il est interdit de lancer quoique ce soit à la foule (aucun bonbon ou objet)**, ceci afin de ne pas inciter les spectateurs à traverser la ligne de sécurité, sous peine d'expulsion. **Même les marcheurs à côté du char ne seront pas autorisés à remettre quoique ce soit à la foule.** Une inspection sera effectuée avant le départ et les participants seront invités à remettre tout objet susceptible d'être lancé à la foule.
- 5- **TRÈS IMPORTANT - TRÈS IMPORTANT - TRÈS IMPORTANT**  
**Aucune boisson alcoolisée ne sera tolérée sur les chars allégoriques tant au niveau des conducteurs de véhicules que de tous les participants et figurants sur les chars allégoriques ou autres (voiture tirée par des chevaux, tramway, autobus etc.).** Toute personne en état d'ébriété se verra refuser l'accès à la parade. (Règlement du code de la route: Sûreté du Québec).
- 6- **IMPORTANT** : Les chars allégoriques possédant un système de son **devront s'abstenir de faire entendre leur musique avant le départ de la parade, question de « s'entendre parler » et de ne pas rendre les chevaux nerveux** pour plus de sécurité au départ.
- 7- Les aires de stationnement pour la préparation de la parade sont des propriétés commerciales ou industrielles ; donc, conservons ces endroits « **PROPRES** ».
- 8- **Aucune affiche ou sollicitation verbale à caractère politique ne seront tolérées.**
- 9- Les tracteurs qui tirent les chars allégoriques ne doivent pas être équipés de cabine et ceux-ci doivent être de 40 forces ou moins.  
**N.B.** : Pour ne pas obstruer la vue et augmenter la sécurité de tous.

- 10- D'ailleurs, les tracteurs récents seront acceptés en quantité limitée cette année vu le cachet folklorique.
- 11- Toute expulsion de la parade entraînera automatiquement l'expulsion pour les années à venir, ou tant que le conseil du festival n'en décidera pas autrement.
- 12- Les commanditaires autres que ceux du Festival sur les chars allégoriques seront acceptés, si ces derniers n'entrent pas en conflit avec ceux de l'organisation.
- 13- Lors de votre arrivée sur les lieux du départ de la parade, il y aura des sections prévues pour : les chevaux, les voitures antiques et les tracteurs. Veuillez prendre place au bon endroit et respecter l'espace prévu à cet effet.
- 14- Nous suggérons fortement à tous les participants (es) de la parade d'afficher le caractère folklorique de notre événement (char, habillement, musique, décoration, contenu, etc.)

#### **POUR LES CHEVAUX**

***VOUS DEVEZ FAIRE PARTI D'UNE ASSOCIATION ACRÉDITÉE POUR ÊTRE ASSURÉ ET LA PREUVE D'ASSURANCE DOIT ÊTRE ENVOYÉE AU BUREAU DU FESTIVAL EN MÊME TEMPS QUE LE CONTRAT D'INSCRIPTION.***

**SI NOUS N'AVONS PAS LA PREUVE D'ASSURANCE VOUS NE POUVEZ VOUS PRÉSENTER POUR LA PARADE CAR VOUS AUREZ UNE INTERDICTION DE PARTICIPER À NOTRE PARADE.**

Le Comité organisateur de la parade.